

FLEXIBLES DE FREINS TENUE AU FROID

Page 1/5

SANS RESTRICTION D'UTILISATION

SOMMAIRE

1. OBJET	1
2. PRINCIPE	1
3. APPAREILLAGE	1
4. ÉCHANTILLONNAGE	1
5. MODE OPÉRATOIRE	1
6. EXPRESSION DES RÉSULTATS	2
7. PROCÈS-VERBAL D'ESSAI	2
ANNEXE 1	3
ANNEXE 2	4
8. HISTORIQUE ET DOCUMENT CITÉS	5
8.1. HISTORIQUE	5
8.2. DOCUMENTS CITÉS	5
8.3. EQUIVALENT À :	5
8.4. CONFORME À :	5
8.5. MOTS CLEFS	5

1.OBJET

La présente procédure définit les opérations à effectuer pour vérifier la tenue au froid de l'ensemble tuyau-flexible de freins.

2.PRINCIPE

Cet essai consiste à plier un flexible sur un mandrin après conditionnement dans une chambre froide.

3.APPAREILLAGE

- Dispositif permettant d'enrouler parfaitement les flexibles sur un mandrin de $\varnothing$ 76 mm (annexes 1 et 2).
- Chambre climatique permettant une température de - 45 °C.

4.ECHANTILLONNAGE

Le nombre de flexibles à soumettre à l'essai est fixé à 2 minimum.

5.MODE OPERATOIRE

- Conditionner le flexible en position verticale (annexe 1) dans une chambre froide à une température de - 45 °C $\pm$ 1 °C pendant 72 heures.
- Après cette période, et sans l'enlever de la chambre, plier les flexibles sur le mandrin du dispositif. L'enroulage du flexible est effectué à l'aide d'une manivelle passant par un orifice dans la paroi de la chambre froide. La vitesse de rotation est d'environ 1 tour en 10 secondes.

6.EXPRESSION DES RESULTATS

Examen des fissures et craquelures.

7.PROCES-VERBAL D'ESSAI

Il doit comprendre :

- le nom ou sigle du fournisseur,
- le type de flexible, date de fabrication,
- le nombre de flexibles essayés,
- les résultats obtenus avec description du défaut s'il y a lieu.